

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1419

présenté par
Mme Elimas, rapporteure

ARTICLE 44

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« au premier alinéa »,

les mots :

« aux 1° à 4° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.